

## VOS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN CAS POSITIF

Que va faire l'école si vous avez été en contact avec un  
CAMARADE DE CLASSE TESTÉ POSITIF ?



Vous pouvez continuer à aller à l'école sauf si avez été en contact étroit (moins de 1,5m pendant plus de 15 minutes et sans port adéquat du masque) avec l'élève testé positif. Dans ce cas, il est en quarantaine pendant 7 jours (à partir du dernier contact rapproché) et sera testé à partir du 5ème jour.

Si le test est négatif, la quarantaine s'arrête après 7 jours.

Si le test est positif, vous devez rester à la maison. Vous pourrez retourner à l'école 7 jours après le début des symptômes s'il n'a pas de fièvre et aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours avant son retour. Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire.



Si vous développez des symptômes pendant les 14 jours, vous devez le garder à la maison et contacter votre médecin traitant.

## VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN CAS POSITIF

Que faire si vous avez été en contact avec une

**PERSONNE POSITIVE AU SEIN DU FOYER FAMILIAL ?**

Vous devez rester en quarantaine pendant au moins 7 jours. Vous serez testé à partir du 5ème jour après le dernier contact à risque.



RÉSULTAT  
NÉGATIF

Vous pouvez retourner à l'école, 7 jours après le dernier contact à risque. Aucun certificat d'autorisation de retour à l'école n'est nécessaire.

RÉSULTAT  
POSITIF

Vous devez rester à la maison.  
S'il n'a pas de symptôme, vous pourrez retourner à l'école après 7 jours de quarantaine à partir de la date de prélèvement du test.  
Si vous développez des symptômes pendant la quarantaine, vous ne pouvez revenir à l'école que 7 jours après le début des symptômes, si vous n'avez pas de fièvre ni aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours précédant votre retour.



La semaine qui suit la quarantaine, vous devez rester vigilant et surveiller l'apparition de symptômes, appliquer des mesures d'hygiène strictes et limiter les autres contacts tels que les activités extra-scolaires, contacts avec les personnes fragiles (par ex. les grands-parents, etc.).

## VOUS ETES MALADE

1 Vous avez soudain des **SYMPTÔMES**  
de l'un ou plusieurs de **ces 4 GROUPES?**

1 Fièvre (plus que 38°).

Si vous connaissez la raison de la fièvre de votre enfant, après une vaccination par exemple, vous ne devez pas tenir compte de ce symptôme.

2 Toux ou difficulté à respirer.

Si vous tousssez souvent ou avez régulièrement une difficulté à respirer pour une raison que vous connaissez, parce que vous avez de l'asthme par exemple, vous devez tenir compte uniquement d'une aggravation soudaine de ces symptômes.

3 Rhume (peu importe le type de sécrétion nasale) éventuellement accompagné d'une petite toux et d'éternuements **ET** d'un ou plusieurs des symptômes suivants:

- mal aux muscles;
- fatigue inhabituelle;
- mal à la gorge;
- mal à la tête;
- diminution de l'appétit.

Si vous avez un simple rhume ou le nez qui coule à cause d'une allergie, vous pouvez aller à l'école.

4 Odorat ou goût perturbé.



Dans ces cas, vous devez contacter le médecin traitant. Il évaluera s'il est nécessaire de réaliser un test.



## VOUS ETES MALADE

2 Que faire si vous avez soudain des SYMPTÔMES d'un ou plusieurs des 4 GROUPEES?



Vous devez contacter le médecin traitant qui évaluera s'il est nécessaire de réaliser un test.



Le médecin pense que vous avez peut-être contracté le COVID-19. Un test est effectué.

Le médecin pose un autre diagnostic. Pas de test. Vous pouvez retourner à l'école dès que votre état de santé s'est amélioré et que le médecin l'autorise.



RÉSULTAT  
NÉGATIF

RÉSULTAT  
POSITIF

Vous pouvez retourner à l'école dès que votre état de santé s'est amélioré et que le médecin l'autorise.  
Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire.

Vous devez rester à la maison.  
Vous pourrez retourner à l'école 7 jours après le début des symptômes si vous n'avez pas de fièvre et aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours avant votre retour.  
Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire.

## UN ENSEIGNANT OU UN ENCADRANT A ÉTÉ TESTÉ POSITIF

Que va faire l'école si un enseignant ou un encadrant a été testé positif?



Si l'enseignant ou l'encadrant a respecté la distanciation physique (1,5m) avec vous et/ou a porté le masque de façon adéquate.

Ni test, ni quarantaine ne sont nécessaires. Vous devez surveiller l'apparition de symptômes pendant 14 jours.

Si la distance physique (1,5 m) n'a pas été respectée avec vous pendant plus de 15 minutes et que le masque n'a pas été porté de façon adéquate, vous devez être mis en quarantaine (à partir du dernier contact rapproché avec l'enseignant ou l'encadrant) et testé à partir du 5ème jour.

Si le test est négatif, la quarantaine s'arrête 7 jours après le dernier contact à risque.  
Si le test est positif, la recherche de ses contacts à risque sera effectuée. La personne positive doit rester isolée pendant 7 jours à compter de la date de prélèvement du test.

Pour les autres encadrants (qui ne passent pas la journée dans la classe), une analyse de la situation identifiera les contacts étroits. Seuls ceux-ci seront mis en quarantaine.